

ses sphincters inférieurs, selon son usage antique sinon solennel ! Mais, ô surprise, les deux membres ne veulent plus obéir à la volonté. Le malade se touche, se pince, il ne sent rien ; il était victime d'une paraplégie complète. *Cette fois*, il valait bien que le médecin fut demandé : aucune autre ressource... ce dernier déclara, après examen soigneux, paralysie des deux membres inférieurs, de la vessie et du rectum, accompagnée de troubles profonds de la sensibilité. Nous ignorons le traitement de ce confrère. Dès lors, le malade garda le lit, en proie à la nécessité de se sonder lui-même, d'évacuer son intestin comme un gâteaux. L'affection évolua sourdement tout l'été. Un an après, notre patient put ébaucher quelques mouvements dans sa jambe droite puis dans la gauche. Mais ces troubles de sensibilité et des sphincters persistaient. Peu à peu, la motilité revenait et le malheureux crut à la guérison ; néanmoins il ne tarda pas à réaliser que cette motilité ne s'exécutait qu'au prix de contractures douloureuses et prolongées qui épuisaient ses forces. Il présenta des plaies infectées au sacrum. Il en fut ainsi jusqu'au moment où il vint nous consulter.

Nous nous informons de la santé de ses générateurs : rien d'anormal, même chez les ancêtres. Lui-même fut toujours bien portant jusqu'à l'âge de 19 ans où il eut une "chosepisse" et "un petit bouton" dur non douloureux à la verge et qui dura 1½ mois. Son médecin lui donna des "pastilles blanches" pour en faire une solution de lavage urétral. En même temps, il eut de "petites glandes dans l'aîne." L'écoulement dura longtemps, le bouton disparut pour donner place à une éruption discrète sur le tronc. Le malade ne se rappelle pas s'il a eu mal à la gorge à cette époque. Comme cette éruption "ne faisait pas mal", il n'en fit aucun cas. Il continua son métier de menuisier et se maria à l'âge de 24 ans.

Sa femme n'aurait présenté rien de semblable à ses maux. Ce-